VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE

—DE—

Propriétés Améliorées de Choix,

Situées dans les Deuxième, Troisième et Quatième Districts de cette Ville.

MAISON DE FAUBOURG

DE FEU

LOUIS RUCH, SR.,

occupant une très grande étendue de terre, faisant immédiatement face au fleuve Mississippi traversant et s'étendant à la rue Dauphine, attenant aux magnifiques édifices et aux spacieux terrains ornementés du COUVENT DES URSULINES, et mesurant près de 300 pieds de face aux deux rues Nord Peters et Dauphine sur à peu près 1000 pieds de profondeur.

Un Ancien Site Eminent,

CE POPULAIRE

Emplacement d'Affaires,

Le Grand Magasin et Résidence en Brique, à Trois Etages,

CONVENABLEMENT SITUE,

No 2043 rue Nord Peters,

Encoignure des Champs Elysées, directement en face du Dépôt du Southern Pacific Railroad et du "Power House" de la Canal and Claiborne R. R. Company.

Cottage Double, Lucratif,

SUR DEUX SPACIEUX TERRAINS,

Nos 2921 et 2923 rue Chippewa,

Entre Sixième et Septième.

Cottage Simple Confortable,

Avec Grands Terrains (50x130) et Entrée de Wagon,

No 2911 rue Chippewa,

Près Sixième.

Dans la Paroisse St-Bernard

COTTAGE

Et Grands Terrains, rue Mehle,

Près de la Crescent City Stock Yards and Slaughter House Company.

Succession de Louis Ruch, Sr.

No 60,387 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, 17 janvier 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté du 7 décembre 1899, en l'affaire de la succession de Louis Ruch, Sr, il sera vendu à l'enchère publique:—

1° Un certain morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant, situé dans le 2 troisième District de cette ville formant une partie de la plantation de Manuel Andry, et mesurant en mesure américaine, à peu près deux cent quatre-vingt cinq (285) pieds neuf (9) pouces de face au chemin public (maintenant rue Peters), sur une profondeur, entre lignes parallèles, d'environ mille trente (1030) pieds, s'étendant à la rue Grande-Hommes ou Dauphine bornée au-dessus par la propriété de Nicholas Leroy et au-dessous par une barrière la séparant de la propriété du Couvent des Ursulines, lequel morceau de terre est composé:

Premièrement—D'un lot de terre désigné par No 2 sur un plan de I Communy, daté le 17 mars 1842 et déposé dans le bureau de L. S. Cairo, ancien notaire.

Deuxièmement—Et d'un seizième (1/16) on de face sur le chemin public et s'étendant en profondeur jusqu'à la rue des Grands-Hommes ou Dauphine, pris du lot contigu No 1 du dit plan.

Une portion du devant de la propriété ci-dessus décrite mesurant 22 pieds de profondeur sur la ligne de côté supérieure et 33 pieds de profondeur sur la ligne de côté inférieure a été prise en possession par la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'établissement d'un chemin public.

Les améliorations comprenant la grande résidence substantiellement bâtie et exceptionnellement confortable à deux étages, en brique, ayant le cachet de comme No municipal 4557 rue N. Peters, la résidence retirée de la ligne de rue et subdivisée avec soin, contenant un vaste salon, bibliothèque et salle à manger, grandes chambres à coucher bien aérées et chambre de galerie cuisine, office, chambre à laver, etc.; une très grande galerie sur le devant sur le côté et la arrière, et est entièrement une des plus belles et plus confortables résidences dans cette ville. Les autres améliorations consistent en écurie, remise, bâtisse à deux étages, poulailler, etc. Cette magnifique propriété est admirablement située, touchant au Couvent des Ursulines, et jouissant d'une magnifique vue du fleuve Mississippi. La façade sur la rue Dauphine est admirablement située pour l'érection de résidences modernes et convenablement subdivisée en lots qui se développeront rapidement et rapporteront aux acquéreurs des prix rémunérateurs. C'est un emplacement idéal pour un sanitarium, collège ou autres institutions ou entreprises nécessitant de vastes terrains et de nombreuses bâtisses et améliorations. Le public est invité à l'inspecter.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant, situé dans le 2 troisième District de cette ville, formant une partie de la plantation de Manuel Andry, et mesurant en mesure américaine, à peu près deux cent quatre-vingt cinq (285) pieds neuf (9) pouces de face au chemin public (maintenant rue Peters), sur une profondeur, entre lignes parallèles, d'environ mille trente (1030) pieds, s'étendant à la rue Grande-Hommes ou Dauphine bornée au-dessus par la propriété de Nicholas Leroy et au-dessous par une barrière la séparant de la propriété du Couvent des Ursulines, lequel morceau de terre est composé:

Premièrement—D'un lot de terre désigné par No 2 sur un plan de I Communy, daté le 17 mars 1842 et déposé dans le bureau de L. S. Cairo, ancien notaire.

Deuxièmement—Et d'un seizième (1/16) on de face sur le chemin public et s'étendant en profondeur jusqu'à la rue des Grands-Hommes ou Dauphine, pris du lot contigu No 1 du dit plan.

Une portion du devant de la propriété ci-dessus décrite mesurant 22 pieds de profondeur sur la ligne de côté supérieure et 33 pieds de profondeur sur la ligne de côté inférieure a été prise en possession par la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'établissement d'un chemin public.

Les améliorations comprenant la grande résidence substantiellement bâtie et exceptionnellement confortable à deux étages, en brique, ayant le cachet de comme No municipal 4557 rue N. Peters, la résidence retirée de la ligne de rue et subdivisée avec soin, contenant un vaste salon, bibliothèque et salle à manger, grandes chambres à coucher bien aérées et chambre de galerie cuisine, office, chambre à laver, etc.; une très grande galerie sur le devant sur le côté et la arrière, et est entièrement une des plus belles et plus confortables résidences dans cette ville. Les autres améliorations consistent en écurie, remise, bâtisse à deux étages, poulailler, etc. Cette magnifique propriété est admirablement située, touchant au Couvent des Ursulines, et jouissant d'une magnifique vue du fleuve Mississippi. La façade sur la rue Dauphine est admirablement située pour l'érection de résidences modernes et convenablement subdivisée en lots qui se développeront rapidement et rapporteront aux acquéreurs des prix rémunérateurs. C'est un emplacement idéal pour un sanitarium, collège ou autres institutions ou entreprises nécessitant de vastes terrains et de nombreuses bâtisses et améliorations. Le public est invité à l'inspecter.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant, situé dans le 2 troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées et Peters, Esplanade et Victoire, désigné par le No 3 sur un plan annexé à un acte passé pardevant M. De Armas, ci-devant notaire. Ledit lot forme l'encoignure des rues Champs Elysées et Peters, et mesure, en mesure française, trente-quatre pieds de face à la rue Peters, quatre vingt douze pieds dix pouces de face à la rue Champs Elysées, et cent pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 2, perpendiculaire à la rue Peters.

Les améliorations comprennent la grande bâtisse en brique à trois étages, solidement érigée, désignée par le No municipal 2013 rue Nord Peters. Le rez-de-chaussée est occupé par la buvette populaire et abs depuis longtemps de George Knops, Esq., et l'étage supérieur comme résidence et maison de loges; admirablement située, en face du Southern Pacific R. R. Dépôt et du Power House de la Compagnie de Chars de la rue Canal et Claiborne. Un placement splendide, promettant d'augmenter à l'avenir.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses, et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Jersey, Sixième et Septième et désignés par les Nos 3 et 4 de l'ilet No 53 d'après un croquis ou plan annexé à un acte passé pardevant J. R. Borgstede ancien notaire, le 19 novembre 1852. Le lot No 3 mesurant 31 pieds de face à la rue Chippewa sur 100 pieds de profondeur; lot No 4 est contigu au lot No 3 et mesure 32 pieds de face à la rue Chippewa sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un confortable double cottage portant les Nos municipaux 2921 et 2925 rue Chippewa, hangar dans le fond, citerne, etc.; grand terrain sur le côté pour bâtir un autre cottage double. Cette propriété est bien située; convenable à de bons locataires et à proximité de toutes les commodités.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, etc., y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Sixième et Septième et mesurant 30 pieds de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 130 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage simple confortable, maison extérieure, etc., avec grande cour sur le côté et entrée pour voitures et portant le No municipal 2911 rue Chippewa.

—AUSSI—

En vertu et conformément à un ordre de Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté le 12 décembre 1899, pour le compte de la succession de Louis Ruch, Sr.:

Deux et la moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, etc., qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situés dans la paroisse de St Bernard, en cet Etat, désignés par les Nos 5, 6 et 7 sur un plan de P. A. D'Hémécourt, ingénieur civil, ou une vraie copie est déposée en l'étude de M. T. Ducros, notaire, en la Nouvelle-Orléans, d'après un acte enregistré et déposé daté le 31 décembre 1878. Lesdits lots Nos 6 et 7 mesurent chacun 30 pieds 11 pouces de face à la rue Mehle sur les profondeurs suivantes, à savoir: Lot No 6 a 127 pieds 1 pouce et 3 lignes sur le côté du lot No 7 et 127 pieds 1 pouce et 2 lignes sur le côté du lot No 5. Lot No 7 a 127 pieds 1 pouce et 3 lignes sur le côté du lot No 6 et 127 pieds 1 pouce et 4 lignes sur le côté du lot No 8. La moitié du lot No 5 mesure 15 pieds 5½ pouces de face à la rue Mehle sur 127 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 6 et 127 pieds 1 pouce sur la ligne de division de ladite moitié dudit lot No 5.

Les améliorations comprenant un joli cottage simple etc., une bonne maison, avec de vastes terrains, pour des personnes ayant des moyens modérés, et à proximité des Abattoirs.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance devant être payée en paiements égaux en un crédit de un et deux ans, de la date de la vente, lesdits différents paiements portant 7 pour cent d'intérêt par an, intérêt partant de la date de la vente, devant être garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur, ladite hypothèque devant contenir la clause relative aux honoraires d'avocat, assurance et toutes les autres clauses usuelles et communes dans les actes hypothécaires, y compris le pact de non aliénando.

Actes de vente, y compris les timbres de Revenu des E. U., aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley, notaire public.

RICE & MONTGOMERY, avocats.

17déc—17 24 31—janv 7 14 à date

Geo. G. Friedrichs & Cie.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

UN SITE IDÉAL

Pour Laiterie ou Jardin Potager

SUR LE BAYOU ST-JEAN,

Près du Soldier's Home et du New Orleans and Western Railroad.

Succession de James R. Gleason.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune, le MARDI, 16 janvier 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 12 décembre 1899 et rendu dans la susdite succession la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, faisant face au Bayou St Jean, dans le Troisième District de cette ville, près du Fair Grounds et du Canal Marigny; ledit lot est désigné par le No 4 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 16 avril 1887 et annexé à un acte de vente pardevant O. J. Lewis, notaire public, passé le 15 avril 1887, et d'après lequel elle mesure, en mesure américaine, 95 pieds 11 pouces de face, 196 pieds 1 pouce de largeur sur la ligne du fond la divisant du lot No 6, 604 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne la divisant du lot No 5, et 596 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne la divisant du lot No 3. Les améliorations comprennent un cottage simple contenant galerie de devant, 2 chambres et cuisine; dans le fond un cottage avec galerie et une chambre. Large cour avant une grande grange, poulailler, pigeonnier, citerne, etc. Le terrain est haut, bien drainé, avec barrière et entouré par un rangée d'ables tarendo. Tout en bonne condition, près du City Park, à proximité des chars de la ligne de l'avenue Esplanade.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1899 et 1900 et fera un dépôt de 10 0/0 comptant pour les frais de vente.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu des E. U. aux frais des acquéreurs, pardevant W. K. Horn, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.

W. H. Rogers et Wynne G. Rogers, avocats.

16 déc—16 17 24 31—janv 7 14 à date

HABITATION ORMOND

A 24 milles environ au-dessus de la ville, rive gauche.

Cette propriété sera vendue à l'enchère, SAMEDI, 27 janvier, à 11 heures, à la Maison de Cour, paroisse St Charles, par le shériff Lewis Ory. Excellente terre pour cultures du riz ou de la canne à sucre. Pour plus de détails, voir le "St Charles Herald", publié à Hahnville tous les samedis ou s'adresser à Chas J. Théard, avocat, 308 rue du Camp.

31 déc—31—janv 7 14 21 26

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession d'Andrea Paggio ou Poggio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 60,902—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Carlo Pareti, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

29 déc—29—jan 2 7

Succession de Mme Wilhelmina Loos.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 59,825—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Theodore Brummer, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

3 janv—3 7 12

VENTE PAR LE CONSTABLE.

—o—

Dodt & Frein vs J. Verheyleweghen et U. Verheyleweghen.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 39,805 En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, contre J. Verheyleweghen, un des défendeurs dans cette affaire, je procéderai à la vente à l'enchère publique le VENDREDI, 12 janvier 1900, à 11:30 heures A. M., à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, premier district, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Bourgogne et Remparts; ledit lot mesurant 22 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 70 pieds de profondeur. Acquis par lesdits défendeurs de Louise Duronseau par un acte passé pardevant J. Meunier, not. pub., 4 août 1897 et enregistré au Bureau des Aliénations, livre 163, folio 759. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,

Constable de la Première Cour de Cité

12 déc—12 17 24 31—jan 7 12

NOUVEL

HOTEL ST-CHARLES,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Entièrement à l'Epreuve de l'Incendie. Un Hôtel Moderne de Première Classe. Taux—Plan Américain, $3.00 et au-dessus; plan Européen, $1 50 et au-dessus. Sur application, l'on prépare les fêtes de Soupers, Réceptions et Banquets. Département de Bains Ordinaires, Russes et Turcs ouvert jour et nuit.

A. R. BLAKELY & CO., Limité, Propriétaires

1er déc au 31 mai 1900

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Double Cottage, Nos 2717 et 2719 rue Philip, dans l'affaire de la succession de Christian Windstein et als. No 46,047.—du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 834 rue Gravier—MARDI, le 6 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 et 842 rue Commune, où les plans montrent tout les détails et les dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent pour cause de maladie, daté et signé le 27 décembre 1899, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et ordonnant à W. H. Fitzpatrick encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant situé, placé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Jackson, Philip et Maunsel (ou Magnolia) désigné par le No 4 sur un devis annexé à un acte passé pardevant Paul E. Lateache, ancien notaire en cette ville, le 10 avril 1861. Ledit lot mesurant 30 pieds et 2 pouces de face à la rue Philip, sur 123 pieds 10 pouces et 2 1.8 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 3. 124 pieds 11 pieds et 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne de séparation et 30 pieds 1 pouce et 4½ lignes de largeur dans le fond. Les améliorations comprenant un Cottage double, étant les Nos 2717 et 2719 rue Philip, entre les rues Clara et Magnolia; contenant deux chambres et cuisine, hangar, une citerne de chaque côté; banquette briquetée.

Termes et conditions — Devant être vendu à l'enchère publique à terme de une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, devant être représenté par des billets de l'acquéreur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et devant être garanti par lien de vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur ladite propriété; l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, l'acquéreur devant payer les taxes de ville et d'Etat dues en 1900 et de faire un dépôt de 20 pour cent est requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Geo. J. Unterliner, notaire, et pour les timbre du revenu en plus de son enchère.

31déc—31—janv 7 14 21 28—fév 4 5 6

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés dans les Second et Troisième districts.

Succession de Mme Ermance de St-Romes.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Division E—No 60,271.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, le MARDI, 16 janvier 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 12 décembre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° La moitié indivise de l'intérêt de ladite succession en trois lots de terre faisant face à la rue St Philippe, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Tonti et Richeblave, mesurant chacun 24 pieds 4 pouces et 6 lignes de face, lesdits lots sont numérotés 1, 2 et 3. Lot No 1 a 87 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur le côté de la rue Tonti. Lot No 2 a 87 pieds 5 pouces sur la ligne du lot No 1, et lot No 3 a 87 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 2. Les lots 1 et 3 ont 24 pieds 7 pouces et 7 lignes dans le fond, et le lot No 2 a 24 pieds 8 pouces, comme le tout sera expliqué plus clairement dans une copie authentique dudit inventaire additionnel fait conformément à un ordre ci-dessus rendu, ordonnant au dit notaire de faire un inventaire de toute la propriété de ladite succession.

2° Une portion de terre située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Prosper, Elmira, St-Avril ou Claiborne et Désiré, mesurant deux cent quarante et un pieds et deux pouces de face sur la rue Prosper sur deux cent vingt et un pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 20 pour cent requis au moment de la vente. Acte de vente et les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant F. D. Chachonnet, notaire.

10déc—16 17 24 31—janv 7 14 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA RESIDENCE A DEUX ETAGES ET PLACE D'AFFAIRE.

Nos 416 et 418 rue Soraparu.

Bernard Ehlers et als vs Klapper Vienna Steam Sausage Mfg Co., Limited.

No 57,142—Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

EN VERTU d'un ordre signé le 1er décembre 1899, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, il sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 9 janvier 1900 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par Jas A. Brennan, Encanteur, bureaux 630 rue Gravier, la suivante décrite propriété à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Roussseau, Tchoupitoulas, Soraparu et Première, désigné par les Nos X 1 sur un croquis fait par W. T. Thompson, voyer, en date du 30 mai 1860, annexé pour référence à un acte pardevant John F. Coffey, ancien notaire public en cette ville, à la date ci-dessus, d'après lequel croquis le dit lot mesure vingt neuf (25') pieds, six (6") pouces et quatre (4''') lignes de face sur ladite rue Soraparu cent vingt-cinq [125'] pieds, onze [11'] pouces et quatre [4'''] lignes de profondeur sur la ligne la plus près de Tchoupitoulas, cent vingt-quatre [124'] pieds, deux [2"] pouces et trois [3'''] lignes de profondeur sur la ligne de côté opposée, la plus rapprochée de la rue Rousseau et vingt cinq [25'] pieds sept [7"] pouces et deux [2'''] lignes de largeur dans le fond, et étant borné par une allée s'ouvrant sur la rue Soraparu neuf et demi [9 1 2'] pieds de largeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, qui consistent en:

La substantielle bâtisse en briques à deux étages, bâtie pour manufacture et résidence, connue comme No 416 rue Soraparu; et spécialement adaptée pour la manufacture de saucisses et de viandes fumées.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant et payant les taxes de 1899 et les timbres de revenu, et un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

7 déc—7 10 17 24 31—jan 7 à date

J. H. O'Connor & Cie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Troisième District à l'encan

Succession de Jacob Woodes.

No. 60,809—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 25 janvier 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District Division D, absent pour cause de maladie, il sera vendu à l'enchère publique la propriété décrite comme suit, à savoir:

1° Trois lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le 3me district dans l'ilet 429, borné par les rues St-Claude, Caffin Marais et Flood.

Lots 14, 15, 16, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Caffin, sur 130 pieds 10 pouces de profondeur.

2° Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district dans l'ilet borné par les rues Caffin, Marais, Flood et Urquhart. Lots 1 et 2 mesurant chacun 31 pieds 2 pouces 2 lignes de face sur la rue Caffin par 130 pieds 10 pouces de profondeur. Lot 1 formant le coin des rues Caffin et Marais.

Conditions — Comptant. Les acquéreurs devant déposer 25 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente incluant les timbres du revenu des E. U. aux frais des acquéreurs, pardevant Théo Cotonio, notaire.

24déc—24 31—janv 7 14 21 25

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage—Mardi, 9 Janvier 1900. Désirable et rémunératrice propriété du troisième district.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune le MARDI, 9 janvier 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 30ème jour de juin 1899 et signé le 19ème jour d'octobre 1899 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée Mme Maria Josefa Fernandez, veuve de Francisco Suarez vs Mme Jeanne A. Villa, veuve de Edward Villa, et als. Nos 49,532 et 49,726 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique il sera vendu les propriétés ci-après décrites, à savoir:

No 1831 rue Nord Remparts.

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 377 borné par les rues Remparts, St Antoine Bagatelle et St Claude (anciennement Bons Enfants), mesurant 30 pieds de face à la rue Remparts sur 120 pieds de profondeur d'après un plan fait par J. Pilié, le 29 décembre 1837.

Les améliorations comprennent une jolie maison en bois à un étage avec mansarde, couverte en ardoises, ayant neuf chambres, galerie, etc., le gaz partout, deux citernes, hydrant hangar, cour et trottoirs pavés, allée sur le côté, etc.

Nos 1621 et 1623 rue Bourbon.

2° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 211 et mesurant en mesure française 50 pieds de face à la rue Bagatelle entre les rues Bourgogne et Remparts par 140 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une grande maison double à un étage et mansarde; en bois et ardoisée ayant de chaque côté six chambres, grand corridor, etc., trottoirs, allée et cour pavés, grande citerne.

Nos 1121 et 1123 rue Columbus.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Columbus, St-Claude, Remparts et St-Antoine et mesurant en mesure anglaise 50 pieds de face sur la rue Columbus sur une profondeur de 131 pieds sur la ligne la plus rapprochée de la rue des Remparts et 114 pieds 7 pouces et 3 lignes sur l'autre côté, à laquelle distance ledit lot se rétrécit de 14 pieds 11 pouces et 5 lignes à angle droits, et de là à une autre profondeur de 23 pieds 1 pouce et 3 lignes sur une ligne oblique, et 1 pied 11 pouces de largeur dans le fond; ledit lot est désigné par le No 10 sur un plan annexé à un acte pardevant F. de Armas, ancien notaire.

Les améliorations consistent en une maison en bois, double, à un étage et mansarde, couverte en ardoises, ayant de chaque côté deux chambres et galerie au fond, citerne, allées et trottoirs pavés, etc.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, garanti par lien du vendeur, représentée par des billets d'hypothèques portant huit pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement, avec les clauses usuelles de sécurité. Les Timbres du revenu de l'Intérieur des E. U. aux frais des acquéreurs. Dix pour cent du prix d'achat devant être déposé à l'encanteur au moment de l'adjudication sur les ventes.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire public, aux frais des acquéreurs.

9 déc 9 10 17 24 31—jan 7 8 9

Stroudback & Stern

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés de résidence et placement de choix Nos 1716, 1720 et 1722 rue Remparts et encoignure de la rue Felicité et No 1921 rue Félicité, entre les rues Remparts et Dryades—Charles Stadinger, exécuteur testamentaire vs un A. C. Lindauer et Au.

No 60,852—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI le 11 janvier 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 7me jour de décembre 1899, de l'Hon. juge George H. Théard de la Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété:

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les Nos municipaux 1716, 1720 et 1722 rue Sud Rempart et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, (Felicity Road), Dryades et Enterpe, lequel dit morceau ou portion de terre d'après un devis du même fait par H. W. W. Reynolds ingénieur de ville sous la date du 2 juin 1881, et annexé à l'acte d'achat ci-après rapporté, et formant l'encoignure de la rue Remparts et (Felicity Road), courant d'après le dit devis 32 pieds 4 pouces et 7 ligne de face à la rue Remparts, sur une profondeur et façade à la (Felicity Road) de 98 pieds 5 pouces et une ligne sur 99 pieds 5 pouces et cinq lignes sur l'autre ligne du côté le plus près de la rue Enterpe et 74 pieds 7 pouces dans le fond—le tout plus ou moins.

Les améliorations comprennent une rangée de trois résidences en bois à deux étages couverte en ardoises, Nos 1716 et 1720, contenant chacune galerie, cabinet et cinq chambres; dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc. Le No 1722 contenant vestibule, office, 6 chambres et cuisine; dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc. Les contient les banquettes bien pavées — susceptible de $60.00 de loyer par mois.

Deuxièmement: Un certain lot de terre dans le même district et ilet que, et contigu à la propriété ci-dessus décrite, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No municipal 1921 rue Félicité et tous les droits, voies, privilèges, servitude, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant; et ledit lot mesurant 32 pieds 11 pouces de face à (Felicity Road) sur une profondeur de 74 pieds sur le côté le plus près de la rue Remparts et 81 pieds 7 pouces sur la ligne du côté opposé et 28 pieds 4 pouces sur la ligne du fond (distance de 101 pieds de la rue Remparts) le tout plus ou moins.

Les améliorations comprenant une résidence en bois à deux étages couverte en ardoises contenant grand vestibule, galeries sur la façade et dans le fond, grand salon et cinq chambres, cabinet de toilette; dans la cour se trouvent citerne et grand hangar, lequel contenant chambre à repasser et grenier. Large allée de côté, et cour pavée. Susceptible d'un loyer de $40.00 par mois.

Les propriétés ci-dessus sont toutes en bon état, admirablement placées à proximité du marché Dryades, des écoles, des lignes de chars électriques et dans un voisinage populeux offrant une excellente occasion pour résidence ou placement.

Condition—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication. Les actes de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Bussière Rouen, notaire.

Edgar M. Cahn, S. S. Prentiss Jr avocats.

10 déc — 10 17 24 31—janv 7 à 11

John J. Castell.

—o—

Meubles antiques à l'encan

Le 15 Janvier 1900.

Succession Estelle Mortimer, épouse de François Livaudais Enoul.

No 60,923—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JOHN J. CASTELL, Encanteur — Bureau 640 rue Gravier — LUNDI le 15 janvier 1900, à 11 heures A. M., sur les lieux, 1820 rue St-Philippe, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 29 décembre 1899 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, il sera vendu à l'enchère publique, le contenu de la maison 1820 rue St Philippe, consistant en armoires, lits, bureaux, tables, chaises, etc., presque tous antiques. Conditions—comptant.

3janvier—3 7 14 15

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITE QUOTIDIEN AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT

No. Arrivée		No. Départ	
8 fast mail	7:40 am	6 fast mail	7:55 am
4 fast mail	7:10 pm	4 limited	11:15 am
5 limited	8:30 pm	2 fast m'l	7:45 pm
7 Coast tous les jours dim ex	8:35 pm	8 Coast tous les jours dim ex	4:00 pm
9 Dim Exc	9:30 pm	10 Dim Exc	8:05 am

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des ch